

JEAN-RENÉ VALETTE

CHRÉTIEN DE TROYES

OU LES LANGAGES
DE L'AMOUR COURTOIS

CHAMPION

Commentaires

AVANT-PROPOS

DE L'AMOUR QUE L'ON DIT COURTOIS¹

Si l'« amour courtois » reste étroitement associé au nom de Chrétien de Troyes, c'est grâce à son *Lancelot, le Chevalier de la charrette*, longtemps considéré comme le premier roman d'amour de la littérature française², et surtout grâce au philologue et savant romaniste de la fin du XIX^e siècle, Gaston Paris³, qui, dans l'un des premiers fascicules de la revue *Romania*, forgea et imposa cette expression presque introuvable au Moyen Âge⁴ en affirmant qu'en cette œuvre Chrétien, « qui voulait donner à l'épouse d'Arthur un amant digne de ce nom et montrer dans leur liaison le type de l'amour *courtois*, [eut] l'idée de choisir Lancelot pour ce rôle⁵ ».

On notera que cette première occurrence emporte l'italique, qui signe le néologisme et signale le concept, en d'autres termes « l'artefact obtenu dans une démarche abstractive à partir de mots ou d'étymons », selon Robert Martin, un artefact qui « vise une réalité dont on fixe explicitement

1. Nous empruntons ce titre à G. Duby 1990. Dans nos notes ou dans le corps du texte, figurent le nom des auteurs, l'année de parution des travaux et la mention d'une page en cas de citation. Les références bibliographiques complètes sont présentées à la fin de l'ouvrage.

2. Un titre de gloire que se dispute parfois la critique. Voir J.-Ch. Huchet (1984) à propos du *Roman d'Énéas* et, plus généralement, V. Russo 2024.

3. Voir U. Bähler 2004 et D. Hult 1996.

4. Si *amour* et *courtois* se rencontrent séparément, leur association est rarissime : deux attestations seulement de *cortez'amors*, chez Peire d'Alvernhe et dans *Flamenca*, tandis que *courtoise amour* se rencontre dans *Sone de Nansay*.

5. G. Paris 1881, 478.

le contenu », en sorte qu'il ne s'agit plus d'une notion liée à une langue particulière, mais « [d']une notion construite, strictement définie, au besoin modifiable, associée directement aux données du monde¹ ». La marque du néologisme s'effacera dès le second article de G. Paris, celui de 1883, où à côté d'« amour courtois » apparaît l'expression d'« amour chevaleresque et courtois » et où le concept s'élargit en une conception articulée en quatre points : l'amour courtois est un amour illégitime (1), qui place toujours l'amant dans une position sentimentale inférieure (2) en lui donnant « les moyens de raffiner son amour ou d'exalter son courage » (3). Enfin, et « c'est ce qui résume tout le reste » à ses yeux, « l'amour [est] un art, une science, une vertu, qui a ses règles comme la chevalerie ou la courtoisie » (4)².

Aussi souvent citée qu'enrichie ou contestée, cette notion sera défendue et illustrée pendant plus de cent-cinquante ans, au fil de la longue histoire de la *Romania* ainsi que dans le contexte d'autres publications où s'affrontent les partisans et les adversaires de l'« amour courtois », ardents à poser (et à tenter de résoudre) les questions ontologique et ontique, celles de son essence ou de son existence. Au modèle spéculatif de ce qui s'impose d'emblée comme l'une des doctrines du rapport amoureux³ en un XII^e siècle tout entier voué à élucider le problème de l'amour, s'associe un patron rhétorique qui liste les points de doctrine, cultive l'atticisme et l'écriture ciselée, invitant volontiers les auteurs à fonder l'entame de tout propos sur la formule attribuée à Charles Seignobos (« L'amour est une invention française du XII^e siècle⁴ ») en une feinte trop souvent répétée et vite désamorcée.

1. R. Martin 2013, 511-512.

2. G. Paris 1883, 518-519. À la p. 520, l'auteur évoque un « amour chevaleresque et courtois ».

3. Voir R. Imbach et I. Atucha 2006.

4. Ch. Seignobos (1934) n'endosse qu'en partie la paternité de cette formule.

Ainsi en est-il d'Aurelio Roncaglia (1998, 91-92), rappelant non sans humour ce que l'«amour courtois» doit à la lyrique occitane, avant d'offrir une riche variation sur le thème proposé par G. Paris :

Quelqu'un (naturellement un Français) a affirmé que l'amour est une invention française du ^{xii}^e siècle. Plus proprement, on dira que l'invention, provençale plutôt que française, est l'«amour courtois». On peut le définir comme une modalité érotico-sentimentale élaborée entre les mœurs et la littérature des cours provençales du ^{xii}^e siècle. Ses lignes caractéristiques présentées par la lyrique des troubadours, développées ensuite par la littérature narrative des romans, trouvèrent une systématisation théorique et didascalique dans le traité *De amore* d'André le Chapelain. C'est une innovation profonde si l'on songe aux rapports traditionnels entre les sexes suivant la définition de l'Église et la vie de la normalité pratique. La position de l'homme amoureux devant la dame est assimilée aux deux formes de soumission typiques de l'ethos médiéval : vassalité économique et politique, vénération et adoration religieuse. Ses manifestations sont disciplinées par une étiquette rigoureuse et méticuleuse, qui impose une longue patience, le respect d'un code conventionnel de bonnes manières, une conduite toujours loyale et libérale, même en dehors des rapports amoureux. Entre l'instinct des sens, reconnu avec toute franchise comme une réalité naturelle irrépressible, et sa répression au nom d'une loi éthique et religieuse dont l'idéale supériorité n'est jamais formellement contestée, l'amour courtois se découpe un espace spécifique du sentiment, autonome dans son dynamisme, délicat et exquis, raffiné et aristocratique dans son expression, presque inépuisable comme source d'inspiration et suggestion littéraire. Ses principes constituent, je l'ai dit, la racine de l'éducation sentimentale européenne.

Ainsi en est-il aussi de Jacques Roubaud (2009, 10) qui, dans un livre sur l'art des troubadours, sollicite le même ressort, celui